

Incursion dans le Val Pellice, vallée vaudoise en Piémont

Circuit difficile, enfants à partir de 8-10 ans

4 jours

Juillet - Octobre

Altitude de 1760 à 2523 m

Départ et arrivée au Roux

Partez à la découverte d'un hameau d'alpage piémontais dans la haute vallée vaudoise du Val Pellice. Au départ de la Monta dans la vallée du Guil, où les alpages sont larges et ouverts sur l'horizon, vous rejoignez le col Lacroix et après l'avoir franchi vous serez impressionnés par le contraste. Le sentier escarpé plonge vers l'alpage et la vallée piémontaise profonde. Vous arrivez alors aux premières bergeries de Ciabot del Pra, où la vie estivale se poursuit au tintement des sonnailles des vaches et des moutons. L'accueil y est celui de toujours, simple, discret, souriant. Voyage dans l'espace, voyage dans le temps, vous êtes en Val Pellice, dans cette montagne qui jamais n'a délaissé le lien tissé entre l'homme et la terre. Au vu des distances et des dénivelés importants, ce parcours, véritable voyage dans un environnement rural et traditionnel de montagne, s'adresse à des randonneurs expérimentés.

Possibilité de réaliser le circuit en 5 jours, avec une journée de "relâche" à la découverte du haut Val Pellice le troisième jour.

Les étapes

Jour 1: Le Roux (1760 m) – La Monta (1670 m) (Gîte ou Bivouac)

Dénivelé + : 320 m / Dénivelé -: 380 m / Distance : 9 km / Tps de marche: 3 h

Vous quittez le Roux par la variante du GR58 et traversez le torrent du Bouchet avant de rejoindre la piste forestière qui s'élève progressivement dans le bois de la Brune pour arriver au Fusteit (2010 m) sur les pistes de ski d'Abriès. Là, vous rejoignez le GR58 qui descend sur Ristolas en passant par l'étang de Moussou (1920 m). Arrivés en fond de vallée, vous empruntez l'élégant pont à structure bois qui enjambe le torrent du Guil, vous suivez le GR58 qui traverse Ristolas et vous longez la rive gauche du torrent jusqu'à La Monta. Hébergement en gîte ou bivouac.

Jour 2: La Monta (1670 m) – Col Lacroix (2300 m) - Ciabot del Pra (1742 m) (Gîte ou Bivouac)

Dénivelé + : 630 m / Dénivelé -: 560 m / Distance : 5,4 km / Tps de marche: 4 h

Prenez la variante du GR58 qui s'élève dans le mélézin du Bois des Hauts Gays après avoir traversé le torrent de la Bataille. La forêt laisse place aux pelouses alpines de l'alpage et après avoir dépassé les ruines du refuge Napoléon vers 2250 m d'altitude, vous franchissez le Col Lacroix. Là, changement d'ambiance et de décor, c'en est fini des alpages ouverts de la vallée du Guil. Vous voilà partis pour une longue descente dans le Val Pellice sur le sentier bien entretenu aux innombrables lacets qui vous emmène au hameau d'alpage de Ciabot del Pra, bercés par le tintement des sonnailles. Arrivés sur ce plateau d'altitude, soit vous profitez de l'accueil chaleureux de l'Auberge familiale de la Ciabota, ou du Refuge Jervis ou bien vous installez votre campement sous le mélézin.

Jour 3: Ciabot del Pra (1742 m) – Col d'Urine (2523 m) – Sous le Col (2330 m) (Bivouac)

Dénivelé + : 780 m / Dénivelé - : 195 m / Distance : 5 km / Tps de marche: 4 h

Prenez le GR58 qui s'enfonce dans la profonde combe d'Urine, en direction du col éponyme. A 2059 m d'altitude, laissez sur la droite le sentier qui se dirige vers les chalets d'alpage de l'Alpe Crosenna et continuez votre ascension dans la combe. Le col franchi, vous voici à nouveau dans l'environnement ouvert typique des vallées du Queyras où mélézin, pelouse alpine fleurie et buissons de Rhododendrons se partagent l'espace ... Gagnez les premiers replats et installez-y votre bivouac.

Jour 4: Sous le col d'Urine (2330 m) – Valpréveyre (1850 m) – Le Roux (1760 m)

Dénivelé - : 570 m / Distance : 6 km / Tps de marche: 3 h

Pour rejoindre la vallée du Bouchet, suivez le sentier qui descend dans le mélézin de façon soutenue, en rive droite du torrent d'Urine. Vous atteignez le hameau de Valpréveyre, inhabité l'hiver et devenu site d'estive, après avoir traversé le torrent sur une passerelle (attention, elle peut être glissante). A la sortie du hameau, prenez la route goudronnée puis le sentier en balcon qui part à main droite et qui vous ramène au Roux par les Mounets.

Infos pratiques & Tarifs

Les ânes

*Ils sont destinés à porter vos bagages. Animaux grégaires, ils apprécieront votre compagnie mais aussi celle de leurs semblables et **au delà de 3 personnes**, il est préférable de voyager avec 2 ânes pour le confort et le bien-être de tous.

*Leur équipement : chaque âne est muni d'un licol, d'une longe, d'un bât en bois et de 2 grandes sacoches accrochées de chaque côté du bât. Il peut porter 30 kg, soit les bagages de 2 à 3 randonneurs. La charge doit être parfaitement équilibrée (15 kg de chaque côté). Au dessus de l'animal, ne peuvent être posées que des charges légères (matelas...), afin d'éviter de l'épuiser ou de le déséquilibrer.

* Nourriture de l'âne et nuit: dans la plupart des gîtes, un parc est aménagé pour les ânes et nous fournissons le matériel nécessaire pour les attacher la nuit.

Préparation de votre randonnée

Nous vous conseillons d'arriver au Roux la veille de votre départ afin de faire connaissance et préparer votre randonnée (étude de l'itinéraire). Un hébergement est possible au gîte le Cassu, en face de notre camp de base (<https://www.gite-lecassu.com/fr/>).

Le matin du départ, prévoir au minimum une heure pour la préparation de l'âne et l'organisation des bagages.

La période

Cette randonnée peut se faire de juillet à octobre. A partir du 15 septembre, certains hébergements (gîtes, refuges, camping) peuvent être fermés.

La carte IGN

Ce circuit figure sur la carte IGN (1/25000 ième) 3637OT - Mont Viso, St Véran, Aiguilles, Queyras.

Les hébergements

Pour cette randonnée, possibilité d'hébergement en gîte ou bivouac sous tente (matériel non fourni).

<http://www.ciabota.it/>

<https://www.jervis.it/>

<https://www.montourduqueyras.fr/fr/index.aspx>

Le ravitaillement

Vous devez arriver avec le nécessaire pour la durée de votre séjour. Pour l'eau, prévoyez une gourde par personne et des pastilles de Micropur.

Vos bagages

Dans les Hautes-Alpes le climat est très contrasté : ardeur du plein soleil, le jour, et fraîcheur surprenante, la nuit. Prévoyez donc :

- * des chaussures de marche et des chaussures légères pour le soir,
- * des vêtements de rechange, un pull chaud, un chapeau pour le soleil,
- * des vêtements de pluie (poncho imperméable),
- * gourde, lampe de poche, carnet, stylo, briquet, couteau, ficelle,
- * pharmacie, crème protectrice et lunettes de soleil,
- * sacs plastiques pour envelopper les affaires dans le sac (très efficace en cas de pluie) et pour redescendre vos poubelles,
- * réchaud et matériel de cuisine, tente et sac de couchage (si vous campez)

Votre chien

Au niveau réglementaire, votre chien peut vous accompagner sur les sentiers du Parc Naturel Régional du Queyras à condition qu'il soit tenu en laisse. Après un temps d'adaptation et d'observation mutuelle, il cohabitera avec les ânes. Il faut cependant prendre en compte que cela ne simplifie pas l'organisation de votre randonnée car il est parfois difficile de tout gérer en même temps : l'âne ou les ânes, les enfants, les bagages, la carte pour suivre le bon chemin et...le chien ! D'autant plus qu'il faut parfois se tenir à distance de l'âne avec le chien en laisse et qu'il peut y avoir des problèmes avec les chiens qui protègent les troupeaux de moutons en alpage. Les chiens ne peuvent pas dormir dans les hébergements et en général, un abri est prévu pour eux à l'extérieur. Pensez à nous prévenir si vous prévoyez de randonner avec un chien.

Votre voiture et matériel divers

Durant votre randonnée, votre voiture reste sur un des parkings du hameau du Roux d'Abriès.

Tarif

Il comprend la location d'un âne équipé d'un bât, d'un licol, d'une longe et de deux sacoches. Votre hébergement et le transport éventuel des ânes doivent être réglés en sus.

4 jours avec un âne: 220 €

Pour plus d'informations : **06 82 48 09 99** ou **anerosisin@orange.fr**

Pour réserver ce séjour, merci de télécharger et compléter notre [contrat de location](#) (voir lien sur notre site) et de joindre un acompte de 30% du montant.